



Association faîtière nationale  
pour les intérêts des cyclistes  
Birkenweg 61 | Case postale 6711  
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11  
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch  
CHE-114.662.277 TVA

**Communiqué de presse du 8 novembre 2014**

**L'initiative vélo sera lancée au printemps 2015**

***Les délégués de PRO VELO Suisse ont approuvé le lancement de l'initiative vélo lors de leur dernière assemblée, qui s'est tenue à Berne le samedi 8 novembre 2014. L'initiative a pour but d'ancrer la promotion du vélo dans la Constitution et de donner la possibilité à la Confédération de traduire par des actes sa profession de foi en faveur des bienfaits du vélo pour la santé, l'environnement, la gestion des ressources énergétiques et l'aménagement du territoire. La récolte des signatures commencera au printemps 2015.***

PRO VELO Suisse travaille depuis plusieurs années sur un projet d'initiative vélo. À l'automne 2013, douze associations actives dans les domaines de la mobilité et de l'environnement ont fondé une association de soutien, appuyée par des parlementaires fédéraux de différents horizons politiques. Ce large soutien montre bien que la promotion du vélo transcende les clivages politiques dans l'intérêt de la communauté.

L'article constitutionnel en faveur des chemins et sentiers pédestres sert de modèle à l'initiative: les cantons et les communes ont l'obligation d'aménager et d'entretenir un réseau attrayant et sûr, des mesures encouragées et coordonnées par la Confédération. Il convient aujourd'hui de renforcer ces dispositions pour la mobilité piétonne et de favoriser une évolution analogue pour le trafic cycliste.

Les avantages de la petite reine ne sont plus à prouver: bon pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie, le vélo se fait en outre discret sur la voie publique. Autant de raisons d'encourager son utilisation. Pour cela, des objectifs qualitatifs et quantitatifs ainsi que les moyens de les atteindre font défaut, par exemple en ce qui concerne l'infrastructure, la signalisation et les interfaces avec les transports publics. À l'avenir, la Confédération doit aussi être en mesure de soutenir la communication et les campagnes en faveur de toutes les formes de mobilité douce.

Le nombre élevé de motions parlementaires en suspens est une manifestation évidente des besoins actuels dans le domaine de la promotion du vélo. D'après PRO VELO, l'initiative arrive donc à point nommé.

**Renseignements**

Jean-François Steiert, président de PRO VELO Suisse et conseiller national,  
079 204 13 30

Roland Fischer, conseiller national et membre du comité de PRO VELO Suisse,  
079 422 76 60

Les organisations suivantes sont membres de l'association de soutien de l'initiative vélo: Médecins en faveur de l'environnement, Mobilité piétonne, PRO VELO Suisse, Fondation suisse de l'énergie, Suisse Rando, Swiss Cycling, actif-trafiC, vélosuisse, association FreiPass, velojournal, Association transports et environnement (ATE), WWF Suisse.

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 32 000 membres individuels.